Y a-t-il une forme de volontariat idéale?

Autor(en): **Meurant, Jacques**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actio : un magazine pour l'aide à la vie**

Band (Jahr): **94 (1985)**

Heft 2

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-682108

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

«Groupes informels» et institutions traditionnelles

Y a-t-il une forme de volontariat idéale?

Par Jacques Meurant, directeur de l'Institut Henry Dunant

Depuis quelques années, on assiste à une prolifération d'organismes, associations, groupements de toute nature, de toute dimension essentiellement composés de volontaires de tous âges, de toutes origines, de toutes conditions.

Outre les associations familiales, sportives, éducatives, reflets classiques de la vie de la société, on compte désormais de plus en plus de groupements désireux de modifier leur environnement social: associations de consommateurs, groupes de défense de l'environnement, groupes de voisinage, associations de défense de la qualité de la vie. On peut y ajouter des groupes spéciaux de personnes ayant connu des vicissitudes ou des détresses et qui s'unissent pour aider ceux qui en sont atteints (groupes de handicapés, d'anciens toxicomanes, etc.).

La participation dans son contexte social et humain

Comment peut-on expliquer ce phénomène? La première constatation est que ces groupements fort divers dans leurs structures, leur composition et leurs moyens présentent des objectifs communs: des individus s'unissent pour se défendre contre des obstacles, des lacunes, des abus, pour changer le milieu et les conditions ambiants, ils se regroupent pour résoudre leurs problèmes eux-mêmes ou ceux de plus défavorisés qu'eux.

A tous les niveaux existe un courant qui procède de la volonté de participer à la vie collective et de tendre à un meilleur partage de l'initiative, de la responsabilité, de la création, de l'innovation. «Les gens cherchent à s'aider eux-mêmes, en essayant de changer leur vie»[1].

Ces associations, parfois qualifiées de «groupes informels», connaissent incontestablement un essor grandissant; on leur reconnaît une fonction innovatrice dans la mesure où elles proposent et essaient de nouveaux moyens d'aborder les problèmes sociaux; elles ont aussi le mérite de se concentrer sur des objectifs limités mais précis. De plus, le regroupement des individus pour réaliser une action conjointe favorise l'information mutuelle, la confrontation des idées et des modes d'agir et par là procure un sentiment de force et de sécurité propre au groupe.

«Groupes informels» et institutions traditionnelles

A la lumière de ces tendances et de ces arguments, certains affirment que le volontariat de l'avenir appartient à ces «groupes informels» qui répondent mieux au besoin des individus de se faire eux-mêmes en façonnant le monde dans lequel ils vivent. La participation spontanée, «sauvage» de l'individu aux phénomènes de société sonne-t-elle le glas des institutions volontaires traditionnelles auxquelles on reproche l'institutionnalisation, la professionnalisation et la bureaucratisation? l'un des principaux griefs qu'adressent certains experts au service volontaire institutionnalisé n'est-il pas l'absence d'une véritable finalité altruiste, la perte de vue progressive des besoins réels de la communauté? Les membres de ces institutions ne seraient-ils donc plus que des pions, utiles certes, mais coupés des réalités et de ceux qu'ils ont mission d'aider?

La réponse n'est pas simple! Mais avant tout il convient de raison garder. Tout d'abord, le volontariat traditionnel, structuré, aux activités pluriformes reste solidement implanté et garde de nombreux adeptes; il continue à se manifester au niveau individuel ou au plan associatif, en incitant des individus et des groupes à se joindre et à s'identifier aux organismes publics, aux organisations volontaires structurées et expérimentées, dotées de volontaires et de professionnels salariés. Ces volontaires veulent apporter une aide concrète répondant à des besoins et un peu de chaleur humaine. En même temps, s'intégrer à la vie d'un organisme structuré c'est trouver des possibilités de satisfaire ses propres intérêts tout en acquérant par exemple une formation ou en développant ses capacités. Les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, de surcroît auxiliaires des pouvoirs publics, sont l'illustration particulièrement probante de ce volontariat traditionnel.

Ensuite, ces associations informelles ne sont pas sans présenter des lacunes: la plupart d'entre elles sont «invertébrées», elles n'offrent pas toujours des garanties de continuité et l'absence d'infrastructure peut les empêcher de faire face efficacement aux conflits de pouvoir au sein du groupe, à la «récupération» par des personnes extérieures, par des partis politiques, etc., à l'incohérence ou à la dispersion des efforts.

Or, l'évolution de nos sociétés montre clairement que si des associations volontaires veulent continuer à vivre et à développer leur action, elles doivent avoir recours à des professionnels salariés, se doter d'une structure administrative, quitte à voir se modifier le style de travail de l'association dans la mesure où elle en accentuera la technicité et la spécialisation.

Enfin, prendre résolument le parti de ces groupes informels n'est-ce pas prendre le risque d'opposer le service volontaire à l'Etat, les bénévoles aux salariés, de servir l'alibi dispensant l'Etat de ses responsabilités, n'est-ce pas enfermer l'action de participation dans un volontariat militant, contestataire? N'est-ce pas réduire, dans certains cas, le service volontaire à l'assouvissement d'intérêts personnels?

En vérité, nous sommes les témoins d'une évolution du service volontaire qui, en raison de la diversification des motivations et des centres d'intérêt, de son extension à toutes les couches de la société, se manifeste sous les formes les plus diverses, les plus changeantes. Opter pour une forme particulière de volontariat, c'est méconnaître son caractère évolutif, c'est s'emfermer dans un dilemme.

(Suite page 30)

Les membres de ces institutions ne seraient-ils plus que des pions, utiles certes, mais coupés des réalités?

[1] Contray Anne-Françoise, Gisel Jean-Marie, Laplace Brigitte, Rogg Carla, «Le bénévolat, laboratoire de nos libertés», *Annales du Centre de Recherche sociale*, Institut d'Etudes sociales, Genève, no 7, avril 1979, p. 72.

COMMENTAIRE

Le véritable problème se trouve ailleurs et commande de s'interroger sur la nature de la participation du citoyen.

Apprendre à participer?

Quelle que soit la forme qu'il revêt, le volontariat moderne implique une plus large ouverture sur la communauté, un engagement de la personne consciente de ses responsabilités envers la société, avide de participer avec les autres membres de la communauté à la solution de ces problèmes; ce qui modifie profondément la relation entre le volontaire et les membres de la communauté: «Aider les autres à s'aider eux-mêmes devient le moteur de l'action du volontaire qui n'agit plus pour les personnes mais qui travaille avec ces personnes afin d'innover ensemble»[2]. Telle est la leçon bénéfique que certains «groupes informels» ont apportée en réaction contre une approche trop unilatérale de l'assistance et contre des structures trop rigides.

En fait, la problématique du service volontaire moderne conçu comme participation libre au développement de services communautaires et à l'épanouissement de l'individu entraîne une révision profonde des motivations, la mise en place de systèmes de consultation entre tous les agents concernés d'une même institution, volontaires et professionnels salariés, quant aux objectifs poursuivis et aux modes de réalisation; elle suppose une adaptation des structures organisationnelles des agences et groupes volontaires, des modes de recrutement et de formation ainsi qu'une coordination entre eux.

La plupart des Sociétés nationales de la Croix-Rouge sont conscientes de ces problèmes; elles ont compris que l'un des grands défis pour l'avenir sera l'adaptation, dans ses principes et dans ses méthodes, aux concepts de participation et d'intégration, de concertation et d'interdépendance, condition nécessaire pour que le service volontaire de la Croix-Rouge développe encore davantage son rôle de pionnier, d'auxiliaire et de médiateur, pour être à l'avant-garde et innover.

Les Sociétés nationales devront aussi tenir compte que l'action humanitaire, notamment en faveur des réfugiés, des migrants, des victimes de catastrophes naturelles, des «marginaux», tend à se diversifier toujours davantage non moins que le nombre des acteurs gouvernementaux et privés. Il est par conséquent important de persévérer dans l'effort d'intégration de ces divers mouvements qui encourage la création de nouvelles communautés d'intérêts tout en amenuisant les risques de compétition ou de rivalité susceptibles d'affecter les partenaires en présence.

Une récente enquête nous a bien montré[3] qu'il existe dans de nombreux pays des relations structurées et permanentes entre la Croix-Rouge et les autres agences volontaires. Très souvent, la Croix-Rouge joue à l'échelon national un rôle coordonnateur et moteur. Et, incontestablement, elle peut davantage se valoriser auprès de l'opinion publique en jouant ce rôle que lui confèrent son expérience et ses compétences. Et les principes d'impartialité, de neutralité et d'indépendance qui guident son action sont à cet égard des atouts majeurs, de même que ceux de la participation et du pluralisme que son rôle «d'intercession civique» lui impose de diffuser. □

[2] Espinoza Vergara Mario, *Teoria y practica del servicio voluntario*, Asociación demografica costarricense, Ministerio de Cultura, Juventud y Deporte, San José, Costa-Rica, 1977, pp. 15 et s.

[3] Voir à ce sujet Meurant Jacques, *Le service volontaire de la Croix-Rouge dans la société d'aujourd'hui*, Institut Henry Dunant, Genève, 1984. Cette étude, qui traite des divers aspects du service volontaire de la Croix-Rouge, a été réalisée sur la base d'une consultation générale à laquelle ont répondu 61 Sociétés nationales.

MOTS CROISÉS
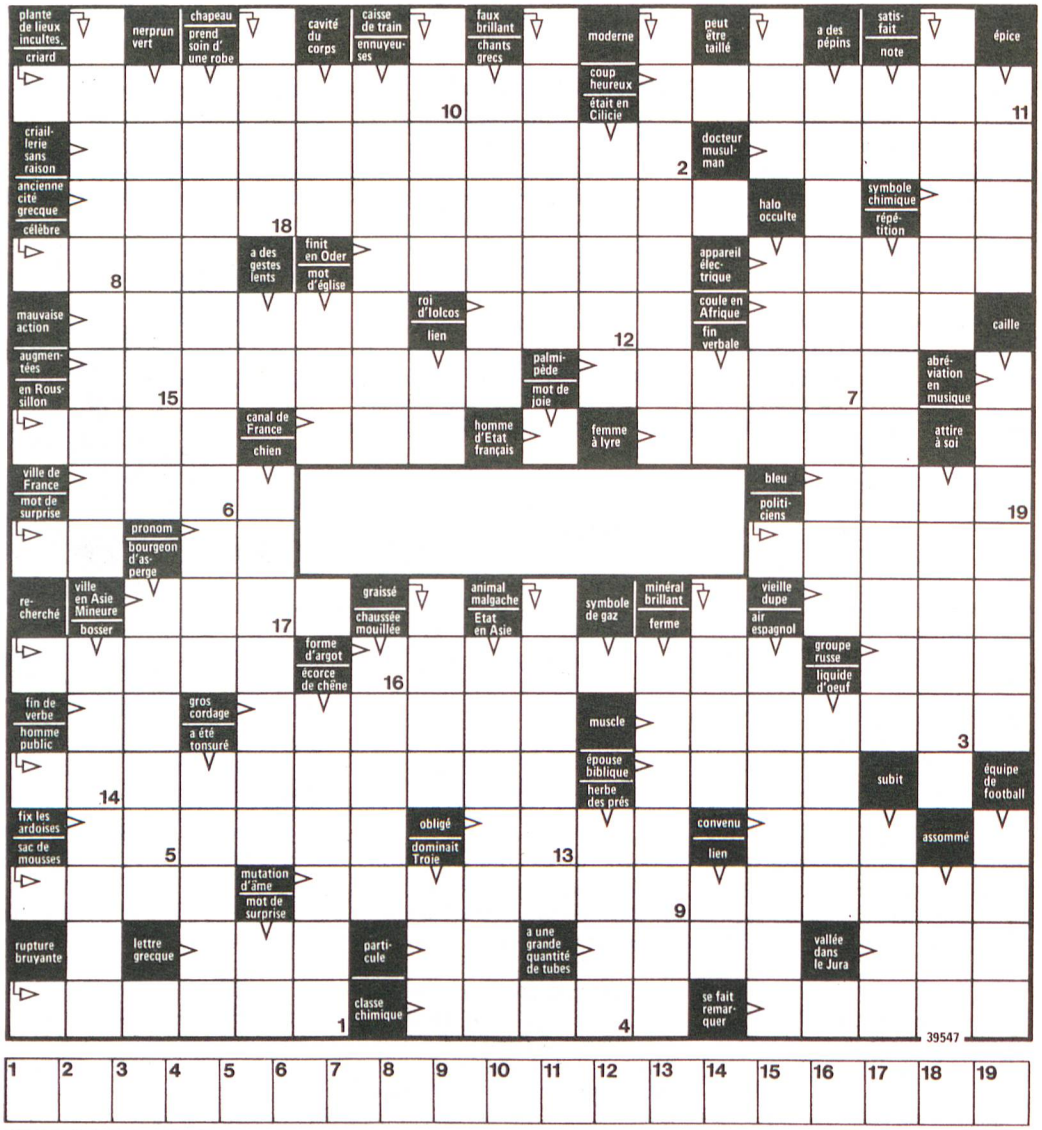
Solution dans le prochain numéro